

COMMUNE DE SAINT AUBIN DES COUDRAIS

Séance du Conseil Municipal du

28 septembre 2023 à 19h30

Présents : Mme Michèle LEGESNE, Maire, Mrs Bruno TARDIFF, Pascal COQUET, Mathieu BONNET-MADIN, Alain MAHUET, Mmes Evelyne LAIR, Florence RETOURS et Isabelle CLIGNY

Excusés : Mme Barbara ANNE pouvoir à M. Bruno TARDIFF, M. Joël CHERLIAS, Mme Marie Line HUBERT pouvoir à M. Pascal COQUET

Absente : Mme Charlène VÉRITÉ

Secrétaire de séance : Mme Evelyne LAIR

Délibération n°2023-06-01 Approuvée
CCHS – attribution fonds de concours 2023

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal :

- accepte le fonds de concours « opérations diverses » attribué pour 2023. Montant de l'aide accordée : 11 611 € pour la rénovation des bâtiments et logements communaux.

Délibération n°2023-06-02 : Approuvée
Désignation du référent déontologique de l'élu local

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal, accepte de nommer Monsieur Jean-Marie BRIGANT dans cette fonction, compte-tenu du caractère obligatoire de cette désignation à la suite de la parution du décret du 06 décembre 2022 et à son entrée en vigueur au 1^{er} juin 2023.

Travaux à réaliser dans les bâtiments communaux

Délibération n°2023-06-03 : Approuvée
Logement : chauffe-eau 29 rue des Ecoles

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à régler la facture de 1 332,20 € TTC présentée par la Sarl FCE de Saint Aubin des Coudrais pour le remplacement du chauffe-eau dans le logement du 29 rue des Ecoles.

Délibération n°2023-06-04 : Approuvée
Ecole : câblage réseau informatique

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer le devis d'un montant TTC de 1 084,34 €, présenté par la Sarl FCE de Saint Aubin des Coudrais pour permettre le passage d'un câble RJ45 depuis la box internet installée dans l'école maternelle vers le bâtiment de l'école primaire pour le raccordement d'un répéteur wifi. Ces travaux seront réalisés la 1^{ère} semaine des vacances d'octobre.

Délibération n°2023-06-05 : Approuvée
Cantine : remplacement variateur de vitesse de la hotte

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer le devis d'un montant TTC de 952,86 €, présenté par la société Dalkia froid Solutions, agence du Mans, pour le remplacement du variateur de vitesse de la hotte de cuisine de la cantine scolaire

Délibération n°2023-06-06 : Approuvée
Eglise : installation de parafoudres

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer le devis d'un montant TTC de 1 672,88 €, présenté par la société BODET Campanaire de Trémentines pour l'installation de

deux parafoudres et d'une signalétique paratonnerre afin de sécuriser les installations électriques de l'Eglise en cas d'orage.

Un contrat de maintenance sera également signé avec cette société pour une vérification périodique de cette installation et du paratonnerre existant. Montant de la visite annuelle : 130 € HT.

Délibération n°2023-06-07 : Approuvée

Admission en non-valeur

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à passer en non-valeur une somme de 715,82 € sur l'exercice 2023.

Délibération n°2023-06-08 : Approuvée

Logement : restitution caution

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à restituer l'intégralité de la caution au locataire du 15 rue de la Châtaigneraie à la suite de son départ.

Madame le Maire précise que ce logement est reloué depuis le 29 août dernier.

Délibération n°2023-06-09 : Approuvée

Acquisition terrain

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal accepte d'acquérir le terrain cadastré section D n°300 pour un prix net vendeur de 2 000 € dans le cadre du projet en cours avec le Syndicat du Bassin Versant de l'Huisne Sarthe (SBVH) à la suite de la réalisation de l'étude hydraulique du Rosay et du Montreteau afin de limiter les inondations sur la Commune.

Demande des administrés

Chemin de la Hertaudière

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal ne donne pas suite à la demande de Madame Marie-José LEGESNE d'acquérir la partie communale du chemin de la Hertaudière, cependant il est ouvert à l'achat de la partie privée pour permettre aux randonneurs de circuler librement sur ce tronçon afin de rejoindre la route de Nogent le Bernard en venant de la route de Saint Georges du Rosay, et vice-versa.

Stationnement rue des Ecoles

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal accepte d'apposer une signalisation horizontale sur l'emplacement devant la cave du 6 rue des Ecoles pour interdire le stationnement devant celle-ci afin de permettre aux propriétaires de la maison d'y accéder plus facilement.

Cession de droit de chasse et délégation du droit de destruction

Le Conseil Municipal décide de mettre en attente la demande de Monsieur Sylvère LOCHET tendant à avoir cette autorisation pour la destruction des ragondins sur les parcelles propriétés de la Commune. Les fermiers qui exploitent ces terres seront contactés en amont et une information complémentaire sera demandée à la Fédération des Chasseurs quant à l'imprimé à utiliser pour permettre, le cas échéant, à Monsieur LOCHET de piéger les ragondins.

Délibération n°2023-06-10 : Approuvée

Salle polyvalente

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal accepte le devis présenté par la Sarl FCE de Saint Aubin des Coudrais pour remplacer la rampe d'éclairage qui est tombée lors de la location de la salle par des particuliers. Ce devis sera transmis au locataire pour suite à donner.

Délibération n°2023-06-11 : Approuvée
11 novembre

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal reste sur sa position initiale à savoir, les années impaires, une distribution de bons d'achat d'une valeur de 15 € à l'ensemble des administrés de 70 ans et plus, et les années paires, l'organisation d'un banquet pour les aînés de la Commune âgés de 70 ans et plus.

Cependant pour répondre à la demande de certaines personnes, la Commune laisse la possibilité d'organiser, l'année des bons, un repas payant à la salle polyvalente. Dans cette perspective, un devis a été demandé à Mathieu PISSOT.

Prix du repas, service compris, à la charge de chaque inscrit : 33,30 €.

Les personnes intéressées ont jusqu'au mardi 31 octobre pour s'inscrire et déposer leur chèque en Mairie. Il est précisé que ce repas n'aura pas lieu si un seuil de 30 participants n'est pas atteint.

Compte rendu commission CSLFF du 13 septembre 2023

Monsieur Pascal COQUET donne connaissance aux membres présents du compte-rendu de sa commission où il a été discuté :

- des espaces verts et de la taille,
- du fleurissement des parterres,
- de la création d'un atelier « décoration de Noël » qui se déroulera le vendredi après-midi à partir du 29 septembre ; les objets réalisés seront installés dans le village pour les fêtes de fin d'année.

Courriers reçus et informations diverses

Madame le Maire donne connaissance des courriers suivants :

- ✓ Monsieur Thierry BARRÉ, du VSF triathlon, remercie les bénévoles pour l'aide apportée le dimanche 20 août dernier afin de permettre la sécurisation du circuit vélo lors de la traversée de Saint Aubin des Coudrais.
- ✓ Monsieur Sylvère LOCHET demande la possibilité de restaurer et d'élargir l'accès à la parcelle cadastrée section C n°67 afin de permettre à son locataire de rentrer et de sortir, sans danger, avec ses engins agricoles.

Le Conseil Municipal donne son accord.

- ✓ Monsieur le Président de la CCHS informe que France services organise ses portes ouvertes du 2 au 14 octobre 2023. Plus de détails : <https://www.huisne-sarthoise.com/france-services-ouvertes-portes>.
- ✓ Monsieur le Président du Conseil départemental porte à la connaissance des élus que la semaine Bleue se déroulera du 2 au 8 octobre 2023 et que cette année elle aura pour thème « Vieillir ensemble une chance à cultiver ».
- ✓ Madame l'inspectrice d'Académie informe les Maires que les élections des représentants des parents d'élèves aux conseils des écoles se dérouleront le vendredi 13 octobre 2023.

Date des prochaines réunions :

- ✓ Mercredi 11 octobre : CCHS - dans le cadre du Contrat Territorial Global (CTG), réunion consacrée à la jeunesse avec présentation des missions et des actions de la Mission Locale Sarthe Nord,
- ✓ Jeudi 26 octobre : POLLENIZ – réunion annuelle des opérateurs piégeurs bénévoles (RAE) du département de la Sarthe au Grand Lucé,

- ✓ *Jeudi 09 novembre : remise des prix pour la démarche départementale « paysages de nos Villes et Villages Fleuris » à Téloché.*

et des prochaines manifestations :

- ✓ *Dimanche 1^{er} octobre : loto organisé par Générations Mouvement de Saint Aubin des Coudrais à la salle polyvalente,*
- ✓ *Samedi 7 octobre : 8^{ème} édition du Trail du Val d'Huisne en semi nocturne, à partir de 16h30,*
- ✓ *Samedi 14 octobre : soirée Moules Frites organisée par l'Amicale de l'Ecole à la salle polyvalente,*
- ✓ *Dimanche 15 octobre : concert Ensemble Vocal CORO FAVORITO à l'Eglise de Saint Aubin des Coudrais à 15h30,*

Séance levée à 22 heures 30 minutes.

Compte rendu sommaire affiché le vendredi 06 octobre 2023 à la porte de la Mairie.

Le Maire,



Michèle LEGESNE.